

cananéenne qui transforme les *a* longs en *o* longs. En hébreu, comme en arabe, l'ajout de la terminaison plurielle féminine fait disparaître le ה/ה du féminin singulier (le ה). Comme en hébreu, on a des noms masculins qui ont des formes plurielles féminines et inversement.

3. Variation d'état.

Le nom hébreu peut varier en état de trois façons : il peut être soit à l'état absolu, soit à l'état construit, soit à l'état suffixé.

A. L'état absolu. (en hébreu נִפְרָד, *séparé*)

L'état absolu n'a aucune marque, il correspond à l'état du nom sans complément, que ce dernier soit un autre nom ou un pronom suffixé. Il n'y a donc pas besoin d'exemple pour illustrer cet état, puisqu'il s'agit du nom seul et séparé.

B. L'état construit. (en hébreu נִסְמָךְ, *soutenu*)

En hébreu, on a plusieurs façons d'exprimer le complément de nom. Pour dire *le cheval de Rami*, on peut avoir les trois expressions suivantes :

הַסּוּס שֶׁל רָמִי, littéralement *le cheval de Rami*
 סוּס־רָמִי, littéralement *le cheval de Rami*
 סוּסוֹ שֶׁל רָמִי, littéralement *son cheval à lui, Rami*

En hébreu moderne, cela correspond à trois niveaux de langue différents. Ils figurent ici du plus simple au plus littéraire. La première formule avec la particule שֶׁל conserve le nom à l'état absolu. La troisième utilise un suffixe pronominal que l'on verra ensuite. Seule la seconde réfère à l'état construit. Dans la construction סוּס־רָמִי, c'est le premier mot, סוּס, qui est à l'état construit (au נִסְמָךְ, *soutenu*). Le second mot, רָמִי, est appelé le *soutien*, en hébreu סוּמָךְ. La construction des deux s'appelle une *soutenance*, סְמִיכוּת¹. On la note souvent par un tiret entre les deux mots, en hébreu מִקְרָף ou מִקְרָף². Cette terminologie reflète en réalité la

¹Les grammairiens occidentaux parlent d'*état construit*. Le premier nom est un *nom régi*, le second est un *nom régissant*, dans la mesure où c'est le premier nom qui est susceptible de se transformer.

²Ce signe hébreu est à l'origine du tiret de cohésion lexicale ou syntaxique d'un groupe de termes dans les langues européennes. Il a été introduit en 1535 par Olivétan dans sa traduction de la Bible en français.

position de l'accent. Dans une telle construction, le premier mot, le גִּסְמָךְ, *soutenu*, perd son accent et se repose, il est soutenu par l'accent du second mot, le סוּמְךָ, *soutien*. Le fait que le גִּסְמָךְ perd son accent peut entraîner des modifications de vocalisation, conformément aux règles que nous avons données dans le septième portique. Exemple : סוּסַת־רַחֵל, *la jument de Rachel* (à l'état absolu סוּסָה, *jument*). Le קָמֶץ est devenu פֶּתַח. On a donc obtenu une voyelle brève, or on a vu qu'une syllabe fermée et non accentuée avait une telle voyelle. Il devenait donc nécessaire de fermer la syllabe, ce qui explique la modification du Hé en Tav. Les modifications sont plus importantes au pluriel car il comporte une syllabe de plus. Exemples : דְּלָתוֹת, *portes*, דְּלָתוֹת־הַבַּיִת, *les portes de la maison*, מְלָכִים, *rois*, מְלֻכֵי־צָרְפָת, *les rois de France*. Dans le premier cas, le קָמֶץ en syllabe ouverte est devenu un שְׁוָא, suivant la règle de vocalisation. On se retrouve donc avec deux שְׁוָא נָע successifs, ce qui est impossible. Le premier se transforme donc en une véritable voyelle, dans notre cas, un פֶּתַח. Dans le cas des *rois*, la transformation est plus importante encore, puisque le mot perd son Mem final¹, et se vocalise avec un צִירֵי.

Voici sous forme de tableau les formes principales de l'état construit :

Formes	Absolu	Construit
Masculin singulier	סוּס <i>cheval</i>	סוּס־מֶשָׁה
Féminin singulier	סוּסָה <i>jument</i>	סוּסַת־מֶשָׁה
Duel	מְכַנְסִים <i>pantalons</i>	מְכַנְסֵי־מֶשָׁה
Masculin pluriel	סִפְרִים <i>livres</i>	סִפְרֵי־מֶשָׁה
Féminin pluriel	דּוֹרוֹת <i>tantes</i>	דּוֹרוֹת־מֶשָׁה

On remarquera que l'état construit du duel et celui du masculin

¹Ce qui est encore un élément pour indiquer que la marque du pluriel réside surtout dans la voyelle longue et non dans le Mem final.